

OCOM AACT

AC&M Couture

AC&M Travaux manuels

Arts visuels

Économie, droit & citoyenneté

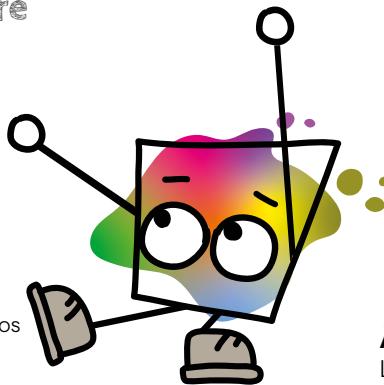
Éducation nutritionnelle

MITIC / Éducation numérique

Sciences de la nature



Voir ou revoir les vidéos de présentation :
www.vd.ch/options



Que sont les OCOM AACT ?

OCOM = Options de Compétences Orientées Métiers.

AACT=Artisanales, Artistiques, Commerciales ou Technologiques.

Durée = 2 périodes par semaine durant 3 ans.

Chaque établissement scolaire propose un choix d'au moins 3 OCOM appartenant à des domaines disciplinaires différents.

Qu'apprend-on dans les OCOM AACT ?

Chaque OCOM a ses particularités. Toutefois, il s'agit de travailler un certain nombre de compétences en lien avec la formation professionnelle :

- Travailler en projet
- Apprendre à faire des choix
- Observer, expérimenter, analyser
- Donner un sens plus concret aux apprentissages scolaires
- Faire des liens entre la pratique et la théorie
- Favoriser plusieurs apprentissages en même temps
- Exploiter et maîtriser plusieurs techniques
- Aboutir à des réalisations concrètes
- Développer la collaboration, la communication, les stratégies d'apprentissage, la démarche réflexive, la pensée créatrice.

À qui s'adressent les OCOM AACT ?

Les OCOM AACT s'adressent aux élèves de voie générale.

Quand et comment s'inscrire à une OCOM AACT ?

L'élève, en accord avec ses parents, choisit une OCOM AACT durant le 2^e semestre de 8^e année. Elle ou il s'inscrit selon les modalités de son établissement scolaire.